



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 MARS 2024

Date de la convocation : 14 mars 2024

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mme DEGRAIS, M. GUIMONET, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, M. LEROY, Mme ORTH, MM. BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MM. SABOURDY, NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, M. de REDON, Mme PAUCHARD, MM. GUENIN - CORDONNIER, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme BRETEL,
M. DUVAL, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à M. HOURY,
M. CHENE, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ROGER,
Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT,

ABSENTS : M. JOLIVET, Conseiller Municipal,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

PERSONNEL COMMUNAL – REMUNERATIONS DE VACATIONS - N° 24/02 - 12/C

Monsieur LORGEUX, Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"La Médiathèque Municipale Jacques Thyraud propose au dernier trimestre 2024 une rencontre- lecture et un concert-conférence.

L'écrivain Olivier Jacquemond viendra à la rencontre des lecteurs le vendredi 11 octobre 2024, puis le vendredi 13 décembre 2024, un concert-conférence « De Bach à Mozart » sera organisé en présence de Charles Tobermann (conférencier), de Sylvie Chatelier (violon) et de Jean-François Bouvery (piano).

La vacation à verser à chacun de ces intervenants est de :

- 500 € net pour l'écrivain, Olivier Jacquemond
- 250 € net pour le conférencier, Charles Tobermann
- 250 € net pour le violoniste, Sylvie Chatelier
- 250 € net pour le pianiste, Jean-François Bouvery

Le Centre de Loisirs d'Education Populaire Municipal organise au printemps/été 2024 trois classes découvertes, avec la participation de professeurs des écoles. Il s'agit des classes découvertes suivantes :

- La classe linguistique, du mardi 28 mai au mardi 4 juin 2024 (8 jours) au Centre PEP de Montmartin sur Mer (50590), avec la participation de quatre enseignants de l'école élémentaire du Bourgeau ;
- La classe de mer, du dimanche 9 juin au lundi 17 juin 2024 (9 jours) au Village au bord de mer à Saint Hilaire de Riez (85270), avec la participation de deux enseignants de l'école élémentaire des Tuileries ;

.../...



- La classe d'équitation, du samedi 15 juin au samedi 22 juin 2024 (8 jours) au Centre Gué de Frise à Arquian (58310), avec la participation de quatre enseignants des écoles élémentaires de Saint Marc et de Maurice Leclerc.

La vacation à verser à chacun des enseignants est de :

- 240 € net pour les professeurs des écoles participant à la classe linguistique
- 270 € net pour les professeurs des écoles participant à la classe de mer
- 240 € net pour les professeurs des écoles participant à la classe équitation

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.
Les crédits afférents seront inscrits au budget."

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à la majorité (28 pour et 3 abstentions : Mme PAUCHARD – MM. GUENIN et CORDONNIER) les propositions de son rapporteur.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au représentant de
l'Etat le

03 AVR 2024

Mis en ligne sur le site internet le

04 AVR 2024

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un
recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois
à compter de la présente publication ou
notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi
par l'application informatique "Télérecours
citoyens" accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Jeanny LORGEUX



Laurence MERCIER